



Sommaire

- 2 Vie Municipale
- 3 Mond'Arverne Communauté et CCAS
- 4 Travaux
- 6 Budget 
- 8 Enfance et jeunesse
- 9 Culture
- 10 Associations
- 12 Infos générales et agenda

L'édito du Maire

Chères Mirefleuriennes, Chers Mirefleuriens,

Lorsque Richard VEGA, notre maire sortant, a annoncé sa décision de ne pas se représenter, nous fumes nombreux au sein de l'équipe municipale à nous interroger sur notre propre engagement. Être élu au service de ses concitoyens est un engagement exigeant et une responsabilité très prenante. Mais c'est surtout un honneur et une véritable fierté. Porté par l'ancien exécutif, une nouvelle équipe s'est construite, et lors des élections municipales de mars dernier vous nous avez exprimé votre confiance. Je vous en remercie sincèrement.

La nouvelle mandature s'inscrit donc dans une double perspective : celle du renouvellement et celle de la continuité. Renouvellement par l'arrivée de 9 nouveaux élus, porteurs d'idées et d'énergies nouvelles ; continuité dans les valeurs qui ont guidé l'action municipale au fil des années et dans la volonté de préserver les équilibres qui font la force de notre commune.

Le bulletin que vous tenez dans vos mains témoigne de notre volonté d'investir utilement, de préparer l'avenir, de répondre aux attentes des Mirefleuriennes et des Mirefleuriens, tout en veillant à ce que chaque engagement demeure à la hauteur des capacités de notre collectivité. Pour autant, prudence ne signifie pas absence d'ambition. Nous portons de nombreux projets pour l'avenir de Mirefleurs et pour l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Au cours de ce mandat, nous aurons à cœur d'agir avec responsabilité, transparence et proximité. Nous porterons ces valeurs au sein de Mond'Arverne Communauté, dans laquelle nous aurons un réel engagement, que ce soit par le biais de notre élue vice-présidente ou de nos représentants aux commissions communautaires. Ensemble, nous continuerons à faire de Mirefleurs une commune agréable à vivre, attractive et dynamique sur son territoire. Nous mesurons pleinement l'importance de la mission qui nous a été confiée pour les sept années à venir. Avec enthousiasme, détermination et esprit collectif, notre équipe est prête à relever les défis qui attendent Mirefleurs et à œuvrer au service de tous ses habitants.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin municipal.

Jacques Nicolau

Maire de Mirefleurs

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée en présence des élus de la nouvelle équipe municipale, des anciens maires MM. Hébrard et Vega, des portedrapeaux des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, de la fanfare des Martres-de-Veyre, ainsi que d'une cinquantaine d'habitants venus rendre hommage aux combattants et aux victimes de la Seconde Guerre mondiale. Une gerbe a été déposée par les enfants devant le monument aux morts.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Cérémonie du 19 mars

Lors du 19 mars, la place de la Molle a accueilli une cérémonie de commémoration, en hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi qu'aux combats de Tunisie et du Maroc, en présence de la députée Delphine Lingemann, venue témoigner de son attachement au souvenir de celles et ceux qui ont servi la France.



VIE MUNICIPALE

Retrouver la composition du nouveau
Conseil municipal de Mirefleurs.

Jacques NICOLAU

Maire



Didier BERNARDIN

1^{er} Adjoint
délégué à l'action sociale
et à la solidarité



Sandrine MAUBROU

2^{ème} Adjointe
déléguée à la vie scolaire et
à la jeunesse



Eric FAYE

3^{ème} Adjoint
délégué à la culture, les
cérémonies et manifestations



Anicette MAREINE

4^{ème} Adjointe
déléguée à la communication
et aux associations



Guillaume PERROT

5^{ème} Adjoint
délégué aux travaux, à l'urbanisme,
au patrimoine et à l'environnement



Béatrice LACROIX

Conseillère municipale



Frédéric DUEE

Conseiller municipal



Bénédicte HEALY

Conseillère municipale



Jérémie LE COZ

Conseiller municipal



Marie-Anne CANIS

Conseillère municipale



Laurent MALATERRE

Conseiller municipal



Vanessa PREVOT

Conseillère municipale



Ludovic POMMARET

Conseiller municipal



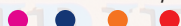
Emma CARDOSO

Conseillère municipale



Olivier CHALAFFRE

Conseiller municipal



Camille QUITSCHULA

Conseillère municipale



Franck TARDIF

Conseiller municipal



Marie-Pierre SULTANA

Conseillère municipale



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales sont **le cœur de l'action municipale**. C'est en leur sein que s'effectue le travail de réflexion et d'échange permettant l'élaboration de propositions, qui seront étudiées, puis soumises au vote en Conseil municipal. Pour ce mandat, elles se structurent autour de **8 thématiques**.

● « École et Jeunesse »

● « Comité Culturel Consultatif »

● « Culture, Manifestations et Cérémonies »

● « Vie citoyenne, Participative et Transition Écologique »

● « Communication Associations »

● « Travaux, Urbanisme, Patrimoine bâti et Environnement »

● « Sécurité, Sécurité, Circulation »

● « Finances »

Nouvel exécutif à la communauté de commune

Suite aux élections municipales, les 49 **conseillers communautaires des 27 communes** du territoire nouvellement élus dont Jacques NICOLAU, maire et Vanessa PREVOT, conseillère municipale, pour Mirefleurs, se sont réunis jeudi 9 avril 2026 au siège de la communauté de commune pour élire un nouvel exécutif.

Antoine DESFORGES a été élu à la **présidence de Mond'Arverne**, accompagné de 9 vice-président(e)s :

Cécile GILBERTAS, 1^{ère} **vice-présidente**, déléguée à la mutualisation et à la mobilité

Franck SERRE, 2^{ème} **Vice-Président**, délégué aux finances et à l'agriculture

Vanessa PREVOT, 3^{ème} **Vice-Présidente**, déléguée à l'environnement, l'alimentation et la transition écologique (élue mirefleurienne)

Julien BRUNHES, 4^{ème} **Vice-Président**, délégué au tourisme, à la culture et à l'archéologie

Éric BRUN, 5^{ème} **Vice-Président**, délégué aux travaux, au patrimoine communautaire et à l'accessibilité

Marylène GIRAUD-CHALARD, 6^{ème} **Vice-Présidente**, déléguée à l'enfance jeunesse

Éric THEROND, 7^{ème} **Vice-Président**, délégué à l'urbanisme et au numérique

Martine TYSSANDIER, 8^{ème} **Vice-Présidente**, déléguée à la solidarité et à l'insertion

Christophe BRERAT, 9^{ème} **Vice-Président**, délégué à l'habitat et logement social

Mond'Arverne Communauté exerce de **nombreuses compétences** et agit au quotidien pour développer son territoire et apporter un service de proximité aux habitants.

Vanessa PREVOT



Ma mission en tant que 3ème Vice-présidente de Mond'Arverne

Communauté en charge de l'environnement, de l'alimentation et de la transition écologique

Mon rôle au sein de l'exécutif communautaire consiste à participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques intercommunales relevant de mon domaine de compétence. Pour cela, nous travaillons étroitement entre le président, les membres de l'exécutif, les élus communautaires, les 27 communes concernées et les services de Mond'Arverne pour élaborer et mettre en œuvre les projets du territoire. Ma délégation couvre des enjeux majeurs pour l'avenir de notre territoire, avec en particulier la préservation des ressources naturelles, la protection de la biodiversité, la gestion des transitions écologiques, le développement d'une alimentation locale et durable, ainsi que la sensibilisation aux enjeux environnementaux et l'adaptation au changement climatique.

Parmi les dossiers majeurs à venir figure **la révision du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**, document stratégique, qui fixe les orientations de notre territoire en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise de l'énergie, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation aux effets du changement climatique. Cette démarche sera coconstruite avec les communes et discutée en commission avec les élu.e.s communautaires. Elle associera également les acteurs locaux et les habitants afin de répondre au mieux aux défis environnementaux tout en préservant la qualité de vie au cœur de notre territoire.

Le Centre Communal d'Actions Sociales



► Nouvelle équipe

Suite aux élections municipales, la commission C.C.A.S. est composée de :

Membres élus : Jacques NICOLAU (Président), Didier BERNARDIN (Vice-Président), Marie-Anne CANIS, Emma CARDOSO, Béatrice LACROIX, Anicette MAREINE, Sandrine MAUBROU,

Et non élus : Jean AULIGNE, Adrien CARDACI, Pascale CHALAFFRE, Valérie DELAVAL, Sylvette FAURE, Sophie JORGE. Une permanence est assurée le jeudi après-midi sur rendez-vous.

► Rôle et Missions d'un C.C.A.S.

À qui s'adresse le C.C.A.S. ?

Il s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées.

Le CCAS a pour missions :

D'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables :

- Personnes en situation de handicap,
- Personnes âgées,
- Petite enfance,
- Personnes en difficulté ou en grande précarité,

Afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et faciliter l'accès aux droits.

En outre, le C.C.A.S. de Mirefleurs assure **une aide aux démarches administratives par internet** : CARSAT, M.S.A., AMÉLIE, ANTS, IMPÔTS....

Pour tout renseignement complémentaire, **contacter la mairie au 04 73 39 94 21**.

► Registre des Personnes Vulnérables

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental, les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, peuvent demander leur inscription sur un registre communal.

Pourquoi s'inscrire ? L'inscription sur le registre des personnes vulnérables permet au C.C.A.S. d'assurer un contact avec ces personnes en cas de risques exceptionnels ou de situation d'urgence, comme des conditions climatiques extrêmes ou des événements singuliers (canicule, grand froid, crise sanitaire, etc.) Ce dispositif est préventif et **confidentiel**.

Pour vous inscrire : contacter la mairie au **04 73 39 94 21**.

TRAVAUX ENVIRONNEMENT

Travaux de voirie et assainissement

La prolongation du réseau pluvial de la rue de la Roseraie et de la rue des Aires débutée en novembre 2025 a pris fin en ce début d'année par la mise en place de l'enrobé. Une étude concernant la sécurisation de la rue des Aires est en cours (stationnement et signalétique).

Coût des travaux : 101 082 € (SIVOM : 63 369 € + matériaux : 37 713 €)

La commune continue le traitement des voiries communales et les rues suivantes bénéficieront également d'une remise en état à partir de la fin du mois de juin :

- **Rue du Tourail** (bicouche & traitement du carrefour en enrobé),
- **Rue des Paillards** (bicouche et prolongement du réseau pluvial),
- **Chemin de Saute-Mouche** et Virage de **Vignoux** (bicouche),
- **Rue de la Quère** (bicouche),
- **Rue du Champ La Reine** (bicouche).



Rue de la Roseraie



Rue des Aires

Une communication spécifique sera effectuée auprès des riverains concernés et les déviations seront mises en place si nécessaire.

La société CTPP a été retenue pour la réalisation de ces travaux routiers.

Coût des travaux : 99 000 €.



Composteurs partagés (à destination des mirefleuriens)

2 des 3 composteurs installés à Mirefleurs ont été remplacés : si celui de la rue des Aires n'a pas déménagé, c'est le cas de celui qui était situé place Jean Domat.

À cette occasion, le SBA a proposé un moment d'échange le 8 avril dernier en mairie. Les anciens et futurs utilisateurs présents ont pu se (re)familiariser avec les gestes utiles pour la bonne utilisation du matériel et recevoir le nouveau code des cadenas ainsi qu'un kit de compostage (documentation & seau).

Pour plus d'information ou pour pouvoir accéder à ces 3 composteurs (Aires, Domat et La Cure), il est nécessaire que vous preniez contact avec **le SBA au 04 73 64 74 44** ou par mail à conseilusager@sba63.fr

Terrains de sport du Daillard

Premier gros entretien annuel pour les terrains de sport du Daillard avec l'intervention de la société DEAT PAYSAGES.

Le terrain d'honneur de football a bénéficié d'un premier passage du vertidrain (sur trois prévus cette année) et le terrain d'entraînement d'un passage annuel.

Le décompactage et l'aération du sol ont été complétés par un sablage et un regarnissage mécanique par herse alternative.

Le service technique de la commune avait au préalable préparé les terrains par une tonte et un arrosage.

Ces entretiens seront complétés dans l'année par le passage d'un joker, loué à la commune des Martres-de-Veyre, consistant à scarifier les surfaces engazonnées.



Budget global annuel : 13 000 €
(hors arrosage et action des Services techniques)

Embellissement et incivilités

Nous préférons voir ça ...



Mais hélas, nous avons aussi ça ...



Nous remercions les personnes qui, dans leur grand respect d'autrui, souhaitent s'assurer que nos agents techniques municipaux ne s'ennuient pas, mais rassurez-vous, ils sont déjà bien occupés.

Conscients que ces incivilités ne sont pas forcément dues aux habitants de la commune, nous nous contenterons donc, pour le moment, de rappeler les horaires de la déchèterie de Veyre-Monton : **du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 puis de 13h45 à 18h00.**

Chenilles processionnaires



Dans le cadre de la lutte contre les chenilles processionnaires, la commune a traité les pins situés **au bas de la rue du Champ La Reine** au mois de mars.

Ces chenilles sont classées comme nuisibles pour la santé humaine depuis 2022 dans le code de la santé publique et présentent un impact sur les arbres (défoliations, ralentissement de la croissance, fragilisation). Elles ont été traitées avec la mise en place de pièges et

la destruction des nids accessibles par les agents du service technique (en s'assurant d'une mise en sécurité individuelle).

N'hésitez pas à vous documenter en vous connectant sur :

www.chenille-risque.info

Coût des écopièges : 500 €

Afin de préserver la ressource en eau, le

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU
de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

déploie des **compteurs télérelevés**

Quels sont les avantages ?

Installé par SUEZ, ce compteur vous permet :

- d'être alerté par e-mail, SMS ou courrier en cas de fuite.
- de suivre votre consommation d'eau jour après jour sur Internet
- d'être facturé en fonction de vos consommations réelles et non estimées,
- de ne plus être dérangé par la relève des compteurs.

Cette opération ne donne pas lieu à une facturation supplémentaire et nécessite simplement une intervention des agents SUEZ sur l'ensemble des compteurs d'eau de la commune, qu'ils soient accessibles ou non.

Il n'est toujours pas trop tard pour installer votre compteur communicant.

Vous pouvez prendre RDV en composant le 04 77 02 09 63 ou par mail : telereleve.sme@suez.com

BUDGET COMMUNAL

Le temps des élections représente toujours une période très contrainte pour les collectivités. Ainsi, dès le 04 avril 2026, le nouveau conseil municipal a été amené à voter le budget prévisionnel de l'exercice 2026. Ce budget, qui est donc le premier de cette nouvelle mandature, s'inscrit véritablement dans la continuité de l'ancienne équipe municipale. Elle en reprend les projets en cours, **sans emprunt complémentaire et sans recourir à une hausse des impôts locaux communaux.**



RETOUR SUR LE BUDGET EXÉCUTÉ 2025

En 2025, le **budget prévisionnel** de fonctionnement de la commune était de **2 515 354 €** et celui d'investissement de **1 072 365 €**. Au terme de l'exercice, en **fonctionnement** la commune a réellement **dépensé 1 757 105,90 €** et **perçu 2 087 251,21 €**. En **investissement**, la commune a réellement **dépensé 794 135,75 €** et **perçu 530 692,36 €**.

Les comptes présentent donc **un excédent de fonctionnement de 330 145,31 €** et **un déficit d'investissement de 263 443,39 €**, hors Restes à Réaliser*.

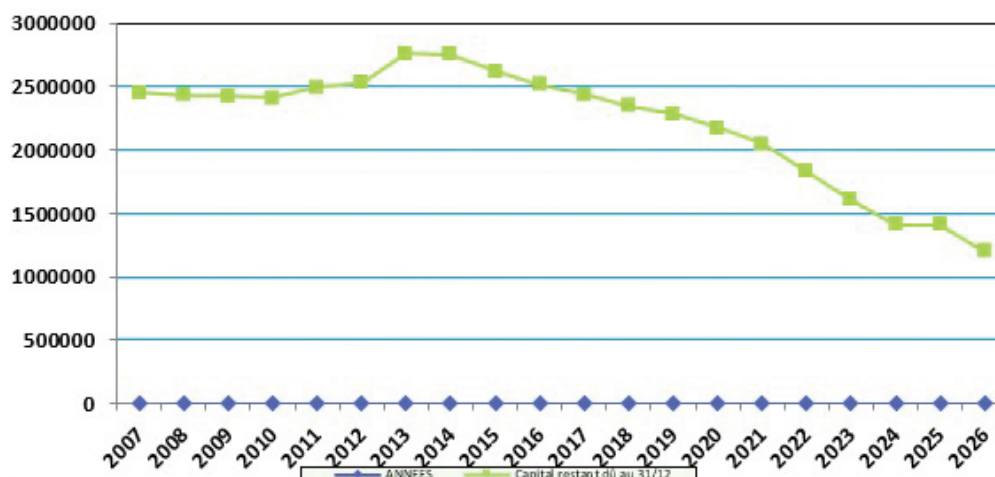
**Les Restes à Réaliser (RAR):*

En dépenses, les RAR correspondent aux dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire écoulé mais non mandatées (c'est-à-dire pour lesquelles la municipalité n'a donné aucun ordre de paiement au comptable public) au 31 décembre. En recettes, les RAR correspondent aux recettes certaines mais n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre de l'année considérée.

Le **déficit d'investissement** est lié, d'une part, à la **perception en décalé des subventions** et, d'autre part, de la **non couverture du reste à charge des projets par un emprunt**.

L'ENDETTEMENT

La commune poursuit toujours, et ce depuis plusieurs années, son désendettement. L'encours de la dette est actuellement de **1 200 505,92 €**, ce qui représente pour 2026 une annuité de **205 122,63 €**.



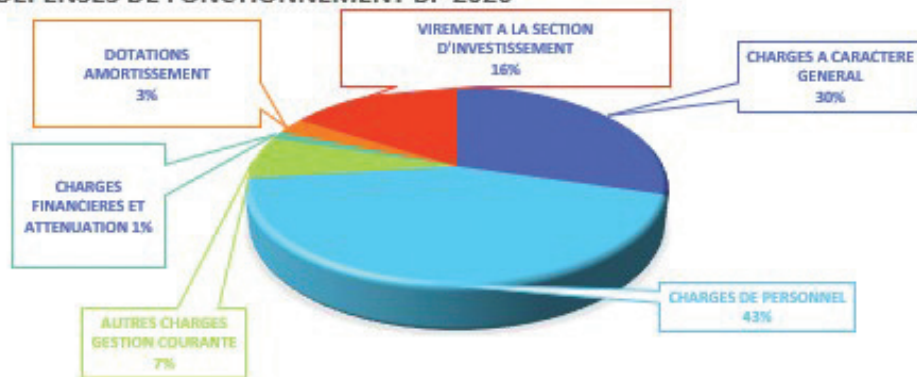
Ce travail de désendettement est extrêmement important. Il permet à la commune de disposer aujourd'hui d'une situation budgétaire et financière saine et d'envisager des projets dimensionnants au cours du mandat.

BUDGET PRIMITIF 2026

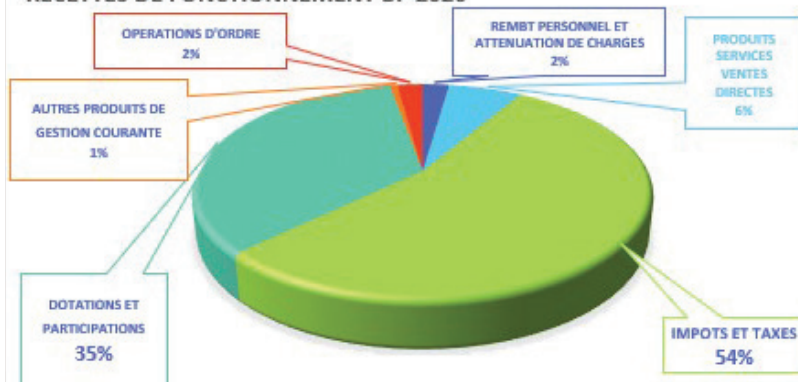
L'équipe municipale a poursuivi sa ligne de conduite qui s'appuie sur des dépenses de fonctionnement **maîtrisées, des investissements mesurés et accompagnés par des subventions publiques** associé à la poursuite du désendettement.

Le budget de fonctionnement 2026 s'équilibre à **2 516 282 €** soit à un niveau équivalent à celui de 2025. La commune poursuit ses efforts en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2026



RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2026



Charges à caractère général :

Charges annuelles récurrentes :

Eau, électricité, carburants, contrats de prestation de services, maintenances diverses, entretiens de voiries/bâtiments, fournitures administratives et scolaires, prestataire extérieur restauration scolaire, assurances...

Charges de personnel :

traitements, salaires et charges patronales afférentes, assurances du personnel...

Charges financières :

intérêts des emprunts...

Autres charges de gestion courante :

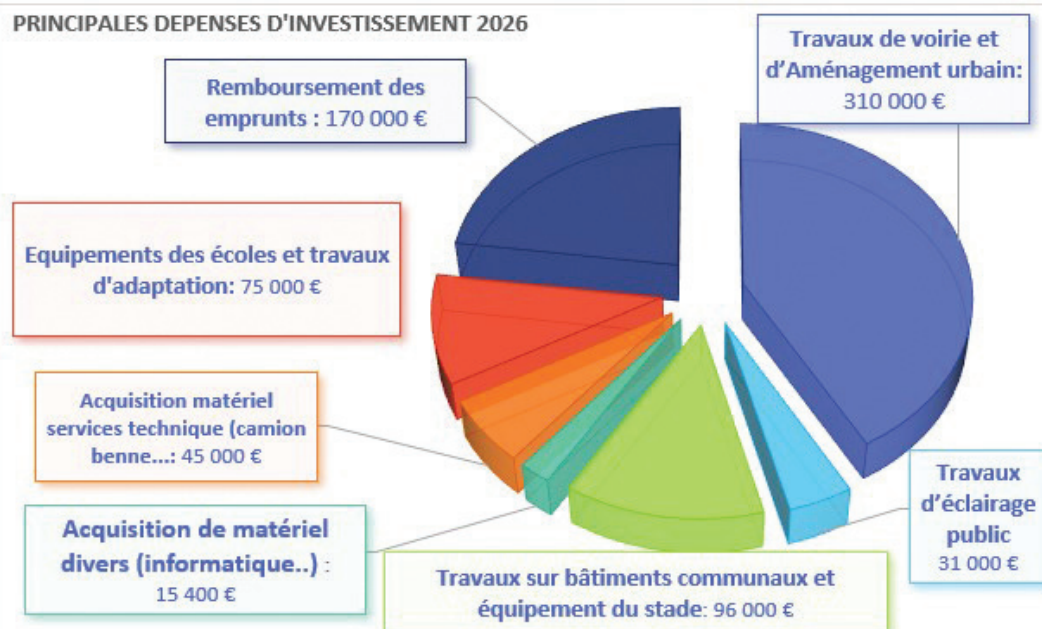
subventions aux associations, indemnités des élus redevance versée au SDIS, CCAS...

Le budget d'investissement quant à lui est en très légère baisse : 1 025 247 euros.

L'équipe municipale est consciente du fort besoin en termes d'entretien de la voirie. Les efforts de réfection seront poursuivis avec, à nouveau sur l'exercice, l'intervention sur plusieurs voies communales. L'acquisition d'un nouveau camion benne (en occasion) pour les services techniques est aussi programmée. Le précédent véhicule ayant fait l'objet d'un vol, l'équipe technique a dû œuvrer en mode dégradé depuis 2025.

Un certain nombre de travaux vont être réalisés au sein, notamment, de l'école élémentaire. Ils sont la conséquence de la réflexion plus globale sur la problématique d'ambiance « forte chaleur » des écoles. Ces travaux sont devenus des impératifs au vu des forts épisodes de canicule de plus en plus précoces. La commune doit aussi régler les derniers travaux en lien avec l'éclairage public et aussi ceux liés au vandalisme de ces équipements.

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026



ÉCOLE ET JEUNESSE

Stage Multi-activités

La semaine multi-activités aura lieu du **6 au 10 juillet**.

Comme chaque année, **48 places** sont proposées aux enfants pour un tarif de **70 € la semaine**.

Au programme : des activités sportives, créatives et de découverte, animées notamment par plusieurs associations de Mirefleurs.

Les inscriptions se sont déroulées du 8 au 12 juin mais des places pourront rester disponibles après cette date.

Contact : 06 63 13 94 70 ou au 04 73 39 94 21.

STAGE MULTI-ACTIVITÉS

2026

DU 6 AU 10 JUILLET 2026
DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H

Activités sportives, artistiques et citoyennes
pour les jeunes du CE1 à la 6^{ème}

**48 PLACES
MAXIMUM**
INSCRIS-TOI
VITE !

TARIF : 70 € / ENFANT
(100 € HORS MIREFLEURS)
Aides possibles du CCAS
(sous condition de ressources)

INSCRIPTIONS EN MAIRIE
LUNDI 8 JUIN DE 08h30 À 10h00
MERCREDI 10 ET JEUDI 11 JUIN
DE 17h30 À 19h00
(OU AUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE)

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
DU LUNDI 8 AU VENDREDI 12 JUIN
06.63.13.94.70 (SANDRINE)

**ENFANTS DE MIREFLEURS
OU SCOLARISÉS SUR
LA COMMUNE PRIORITAIRES**

Les 10 jours sans écran

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'école élémentaire a participé à l'opération « 10 jours sans écran ». Cette année, l'école maternelle s'est également associée au projet pour la deuxième fois. Du **19 au 28 mai**, les enfants et leurs familles ont été invités à réduire le temps passé devant les écrans et à privilégier d'autres activités.

Lors de la cérémonie de clôture, les élèves ont raconté leurs expériences : pêche, jeux de société, bricolage, moments partagés en famille... Certains ont même constaté qu'ils dormaient mieux. Face au succès de cette opération, l'équipe enseignante souhaite renouveler l'expérience l'an prochain.



Bancs et tables aux écoles

Dans le cadre de sa démarche écoresponsable avec le projet E3D, l'école maternelle poursuit l'aménagement de ses espaces extérieurs avec l'installation d'une table de

pique-nique, très appréciée des enfants.

À l'école élémentaire, deux bancs circulaires ont été installés autour d'arbres de la cour. Cet aménagement répond à une demande des élèves formulée lors des conseils d'élèves.



Parcs à vélos

Afin de répondre aux demandes des familles et d'encourager les déplacements à vélo, des parcs à vélos ont été installés aux abords des deux écoles ainsi qu'à proximité de la mairie. Les élèves et les habitants disposent désormais d'espaces adaptés pour stationner leurs vélos en toute sécurité.



Fête de la maternelle

Le 19 mai, la salle de Saint-Maurice a accueilli la fête de l'école maternelle sur le thème des danses traditionnelles.

Devant un public nombreux, les enfants ont présenté avec enthousiasme les différentes danses qu'ils avaient préparées tout au long de l'année.

Les parents, la municipalité, ont également participé à cette belle fête en rejoignant les enfants sur la piste de danse. Ce moment de partage intergénérationnel a permis à tous de découvrir et d'apprécier les traditions à travers la musique et la danse.

Cette journée festive a été une véritable réussite grâce à l'implication des enseignants, des élèves et des familles. Elle restera un très beau souvenir pour tous les participants.



Appel à candidature - Comité Culturel

La commune de Mirefleurs lance un appel à candidature pour rejoindre son Comité Culturel et participer activement à la dynamique culturelle locale. Les membres du comité ont pour mission d'organiser des expositions au sein de l'espace culturel (arts plastiques, photographie, artisanat...), et de contribuer à la programmation d'événements ouverts à tous. Le comité travaillera également à la valorisation du patrimoine mirefleurienn, avec la mise en place de plaques explicatives sur les monuments, la création de circuits de découverte du village et l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine.

Cet appel est ouvert à toutes les personnes motivées, intéressées par la culture, l'histoire locale ou l'organisation d'événements. Aucune compétence spécifique n'est requise, seule l'envie de s'impliquer compte.

Les personnes désireuses de nous rejoindre peuvent se rapprocher de la mairie pour plus d'informations et pour déposer leur candidature.

«Rencontres autour du livre» - Édition 2026



Dimanche 19 avril, en marge de la brocante, le Comité Culturel organisait "les rencontres autour du livre". 17 auteurs, 2 maisons d'édition et 1 librairie sont venus partager leur passion des mots et présenter leur travail de recherche d'inspiration, d'écriture, de mise en page, d'illustration, de reliure, d'édition...

Plus de 200 visiteurs se sont rendus à l'Espace Culturel afin d'échanger avec les auteurs et éditeurs présentant avec passion leur ouvrages, mais aussi découvrir une

méthode artisanale de travail d'édition. Romans, essais, jeunesse, polars, fiction... il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. D'ailleurs le livre n'ouvre-t-il pas des fenêtres sur le monde des petits comme des grands, et sur la capacité à développer notre curiosité ?

Les brocanteurs-lecteurs et les lecteurs-brocanteurs ont cohabité durant cette journée dans une ambiance chaleureuse où l'observation, le partage, la découverte et la bonne humeur ont fait oublier la grisaille passagère de ce dimanche. Cette journée fut une vraie réussite et ce d'autant que cet événement s'inscrit maintenant dans un rituel d'animations mirefleuriennes.

Pour terminer, il vous reste à méditer sur cette citation de **Vincent Lindon** *"je crois beaucoup à la culture, c'est ce qui reste quand il ne reste plus rien"*. **Rendez-vous donc pour l'édition 2027 qui vous réservera encore de belles surprises, de belles lectures et de belles évasions littéraires !**



Présentation de l'École de musique Mond'Arverne Gergovie

Comme son nom l'indique, cette école de musique – la plus grande du département - est intercommunale, avec une gestion associative. Forte de 343 élèves et 18 enseignants qualifiés, elle propose un enseignement musical complet, s'étendant des cuivres aux percussions et passant par les instruments à corde.

Pour la rentrée 2026, deux nouveautés au programme avec **la création d'un département « musiques actuelles »** (pop, rock, jazz); possibilité d'intégrer différents groupes de niveau (du débutant au musicien confirmé) et **la naissance d'une chorale 8-12 ans ouverte à tous les enfants** (musiciens ou non).

Inscriptions 2026/2027 : si vous êtes intéressés, ou pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à venir aux permanences nouveaux inscrits : auront lieu **mercredi 24 juin ou 1^{er} juillet de 15h30/20h ; lundi 29 juin de 7h/19h30 ; mercredi 2 septembre de 10h/20h**. Il est conseillé de prendre rendez-vous au préalable.

École de Musique Mond'Arverne-Gergovie - 19 rue du pont de la pierre - Tél : 04 73 39 87 96 –

Mail : direction@coledemusique-mag.fr

Plus d'info sur le site internet : www.edmsitemag.wixsite.com/em-mag



ASSOCIATIONS

Franc succès pour la brocante

La brocante a fait son retour dimanche 19 avril. Si le décalage de date a permis d'éviter la neige (raison de son annulation en 2025), les participants ont quand même eu quelques craintes en fin de matinée avec l'arrivée de la pluie. Celle-ci fut heureusement de courte durée. Le soleil est revenu l'après-midi, entraînant avec lui une deuxième vague de visiteurs. L'essai réussi de 2024 a été confirmé avec cette deuxième édition dans le bourg et les commentaires élogieux étaient unanimes, tant du côté des exposants, **120 au total**, que des très nombreux promeneurs/chineurs. D'ailleurs, de l'avis de certains visiteurs, Mirefleurs fait partie des « grandes brocantes » ! De quoi rassurer le collectif d'organisation (7 associations aidées de la municipalité), qui n'a pas ménagé ses efforts. Nous remercions l'ensemble des bénévoles. Les organisateurs sont également très reconnaissants à l'égard des riverains qui ont accepté les contraintes de cette journée, notamment en libérant l'espace de leurs propres véhicules durant 24 h.



Le chœur Slavitsa chante pour la Croix Rouge

Le chœur Slavitsa, dirigé par Brigitte Ingelrelst, s'est produit en l'Église St-Genès de Mirefleurs, samedi 9 mai dernier. Cette chorale, unique, a présenté un répertoire de chants polyphoniques orthodoxes slaves de grande qualité. Elle porte une attention toute particulière à l'écoute et à la pureté du son dans l'interprétation de ces polyphonies. Ce travail donne une profondeur et une richesse musicale vibratoire qui nous fait glisser dans un voyage hors du temps, empli de douceur et de paix. La recette de ce concert a été entièrement offerte à la Croix-Rouge Française qui organisait cet événement. Présente sur la commune de Mirefleurs avec sa boutique de vêtements de seconde main et par ses actions sociales, elle a toujours besoin de soutien et exprime sa reconnaissance envers un public largement présent pour cette soirée.

Bilan de l'ELAN

Tout au long de cette année scolaire, ELAN a eu le plaisir d'organiser plusieurs manifestations qui ont rencontré un beau succès : vide-ta-chambre, marché de Noël, concert, brocante, ainsi que diverses ventes groupées. Ces événements n'auraient pas été possibles sans l'implication des bénévoles, des enseignants, des parents et de tous les participants. L'association tient à adresser un grand merci à chacun pour son soutien et sa participation tout au long de l'année. Les bénéfices réalisés permettront de financer de nombreux projets au profit des enfants : sorties scolaires, spectacles, achat de jeux et de matériel pour les écoles, ainsi que diverses activités pédagogiques. Pour clôturer cette belle année, l'ELAN donne rendez-vous aux parents et enfants, samedi 20 juin au stade de football du Daillard pour la traditionnelle kermesse, ainsi que le 3 juillet à la sortie des écoles pour la dernière vente de crêpes avant les grandes vacances.



Pour sauver des vies, il faut l'avoir dit !

22 juin : Journée Nationale de réflexion sur le Don d'Organes et la greffe.

En 2025, Mirefleurs est devenu Village Ambassadeur du Don d'Organes et a planté un arbre de vie en remerciement aux donateurs et à leurs familles. Savez-vous pourquoi ?

Le taux de refus au prélèvement en France est de **37,1 %** en 2025, alors que les enquêtes réalisées auprès du public révèlent que 80 % des personnes interrogées sont favorables au don d'organes. Cette incohérence démontre l'importance de prendre position de son vivant et d'en informer son entourage.

Pour que la réflexion soit complète, il faut aussi imaginer la situation inverse, sachant qu'il y a plus de probabilité d'être receveur que donneur. En cas d'urgence médicale nécessitant une greffe, hésiterions-nous à accepter un don d'organes ?

« **Donner, c'est sauver** ». N'oublions pas qu'accepter le prélèvement d'organes peut permettre de sauver jusqu'à sept vies. Cette prise de conscience peut vraiment redonner l'espoir à toutes les personnes en attente de greffe (**elles étaient 23 294 en 2025**). **Contact : France Adot 63 au 06 86 97 13 37.**



Football Club de Mirefleurs

Le vendredi 26 juin à 18 h, le football club de Mirefleurs organise son assemblée générale au stade du Daillard. L'occasion de faire le point sur l'année écoulée : résultats sportifs, bilan financier et événements ; mais aussi de se projeter pour la saison prochaine avec l'élection du nouveau bureau et l'arrivée d'un nouveau coach senior.

À cette occasion toute personne qui souhaite s'investir de près ou de loin pour faire vivre le club est la bienvenue : dirigeants, bénévoles, joueurs et joueuses ou simple supporter.

N'oubliez pas de venir encourager vos équipes au Stade du Daillard à l'occasion du tournoi de fin d'année.

Contact pour seniors garçons : 06 73 80 59 15

Contact pour seniors filles : 06 45 56 94 05

Intense activité pour Yogattitude

Cette saison qui s'achève a vu se dérouler **3 événements majeurs** :

- **21/11/2025**, l'association a organisé **2 séances de Bols chantants, ou Bains Sonores**, dirigés par Christian Chatel et Isabelle Amengal. **39 personnes** ont participé, venant de plusieurs communes et ne pratiquant pas forcément le Yoga. Cette expérience d'immersion sonore au son des vibrations des bols tibétains, des gongs et autres instruments, peut conduire à la relaxation voire à la méditation.
- **les 28/02/2026 et 01/03/2026**, l'association a accueilli **Roland CADOZ, professeur de Yoga**, diplômé de médecine chinoise, personnage très connu et respecté dans le monde du Yoga, qui a transporté **42 stagiaires** dans un univers de pratique avancée de Yoga.
- **Enfin le 30/05/2026**, Yogattitude et sa section enfants dont Carine est la professeure, ont organisé **une matinée « Yoga parents enfants » en plein air** sur le site de la Quère. 9 binômes (parents enfants) ont participé à cette séance, partageant ainsi ensemble les valeurs du Yoga.



Les cours se termineront fin juin et reprendront en septembre. Nous espérons rencontrer le même succès et offrir de nouvelles perspectives (mise en place d'un cours pour les collégiens et reprise du Yoga Nidra pour les adultes). Rendez vous au forum des associations en septembre pour les inscriptions. Merci à la mairie pour le prêt des locaux.

Contact : Marie-Christine POUVEROUX, présidente au 06 03 43 34 92

Mail : mirefleurs.yogattitude@gmail.com

Avenir très incertain pour les Archers de Mirefleurs



Il y a 30 ans naissent les Archers de Mirefleurs. Cette association, basée sur le site de la CCAS d'EDF à Chalendrat, a permis à des centaines de personnes, jeunes ou adultes, de découvrir et de pratiquer le tir à l'arc, en loisirs et en compétition. Durant ces trois décennies, le club s'est étoffé, comptant **jusqu'à 88 archers** et s'est structuré autour d'un groupe de bénévoles dynamiques et d'entraîneurs diplômés. La bonne ambiance du club et les entraînements mis en place ont permis aux archers d'obtenir des résultats individuels ou par équipes probants : de nombreux titres de champions départementaux chaque année mais Ce club vit, depuis l'été dernier, une période très difficile puisque, suite à des dégradations sur le site de Chalendrat, les propriétaires ont coupé l'eau

et l'électricité en août tout en proposant à la mairie de nous rétablir l'électricité dans le gymnase ou de raccorder le gymnase à leur réseau d'électricité. Nous avons donc fait le choix de relancer nos activités en espérant trouver une solution : rétablissement de l'électricité ou nouvelle salle pour pratiquer, à Mirefleurs, voire dans les communes environnantes. Malgré toutes nos démarches, nous avons dû nous entraîner tout l'hiver dans une salle sans eau, ni électricité, ni chauffage...

Il est bien évident que nous ne démarrerons pas une nouvelle saison dans ces conditions. Nous sommes donc toujours à la recherche d'un local qui nous permettrait de sauver le club et de continuer à pratiquer notre sport, notamment pour la vingtaine de jeunes archers qui nous font confiance. Si vous avez des pistes pour nous permettre d'accéder, temporairement ou sur du long terme, à un gymnase, une salle ou tout local (agricole, industriel ou autre) d'une longueur minimale de 20 m, merci de nous contacter : archersdemirefleurs@gmail.com

Sans solution d'ici septembre, nous serons contraints de mettre le club en sommeil ou de le fermer, issues que nous ne souhaitons absolument pas.

Les amis du temps libre

C'est une nouvelle association de loisirs qui vient de voir le jour dans notre village. Cette initiative a pour objectif de proposer aux habitants un espace convivial dédié à la détente et au partage d'activités variées. Les rencontres se tiennent chaque vendredi après-midi, de 14h à 18h30, à la salle des Aires, place des aires, à Mirefleurs. Les personnes intéressées sont chaleureusement invitées à venir découvrir l'association et à participer aux activités proposées dans une ambiance amicale. **Contact : Karine Poncet au 06 71 92 86 56.**

AGENDA



JUIN

- **Jeudi 25 juin - dès 16h**
Marché saisonnier d'été
Parking mairie - Esplanade George Onslow
- **Vendredi 26 juin - dès 19h**
Répétition école de musique Gergovie
Place de la Molle
- **Samedi 27 juin - dès 10h**
Tournoi de football du FCM
Stade du Daillard



JUILLET

- **Vendredi 3 juillet - dès 16h30**
Vente de crêpes organisée par l'ELAN
Aux deux écoles : maternelle et élémentaire
- **Du 6 au 10 juillet**
Stage Multi-activités
Sur différents lieux de la commune



Une envie de lecture ?

Installée depuis le début de l'année, sur la place Domat, une ancienne cabine téléphonique a trouvé une seconde vie... Transformée en mini-bibliothèque accessible à tous, elle invite petits et grands à redécouvrir le plaisir de lire, en toute simplicité. Le principe est aussi convivial qu'intelligent : **j'emprunte, je**

lis, je rends ou j'échange. Chacun peut ainsi déposer un livre, en prendre un autre, et faire vivre ce lieu au fil gré de ses envies. Romans, bandes dessinées, livres jeunesse ou grands classiques se côtoient désormais dans cet espace libre et gratuit.

À la recherche d'un nouveau correspondant local pour le journal la Montagne

Après 3 ans et demi au service de la municipalité et des associations, pour communiquer dans le journal régional sur toutes les manifestations organisées à Mirefleurs, Jean Souveton a cessé son activité de rédacteur de presse début 2026. À travers ces quelques lignes, nous lui exprimons toute notre gratitude pour sa disponibilité, son investissement entier et très « pro ». Grâce à lui, Mirefleurs paraissait régulièrement dans les colonnes du quotidien. Personne n'ayant repris le flambeau, nous lançons un appel à tout mirefleuri(-ne), curieux de nature, intéressé par l'écriture et la communication sur la vie locale. Au-delà de la qualité rédactionnelle, cette mission requiert disponibilité et intérêt pour les événements divers et variés proposés par les différents organisateurs. Il ne s'agit pas d'un emploi bien entendu, mais la rémunération qui est allouée apporte un petit complément de revenu. **Contact : locale@centrefrance.com**.

FLASH INFO

Directeur de publication : Jacques Nicolau
Rédaction, prises de vue et mise en page :

Élus, Associations, Pauline Pajot,

Dépôt légal : juin 2026

Crédit photo : la municipalité ; associations ; icones8 ; clean PNG

Reprographie : Imprimerie Print Conseil

Tirage : 1 250 exemplaires

Distribution : les élus

- **13 et 14 juillet**
Festivités de la fête nationale

Voir flyer ci-joint

AOÛT

- **Lundi 31 août**
Collecte Don du sang
Mairie - Espace Culturel



SEPTEMBRE

- **Samedi 5 septembre**
Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants
Parking mairie - Espace Culturel - Parc de l'Enclos
- **Week-end des 19 et 20 septembre**
Journées européennes du patrimoine
Animations prévues dans le village.
- **Samedi 26 septembre**
Concert de musique de chambre
De G. Raynal, joué par le pianiste R. Pallotini et le violoncelliste F. Dal Zotto - Église

Attribution de la 3^{ème} étoile



Mirefleurs vient d'obtenir sa 3^{ème} étoile du label « Village étoilé », une reconnaissance qui récompense les efforts engagés pour réduire la pollution lumineuse, préserver la qualité du ciel nocturne et favoriser la biodiversité. Cette distinction souligne notamment le passage progressif de l'éclairage public en 100 % LED et la mise en place de coupures nocturnes permettant une importante économie d'énergie.

Pour rappel, il n'y a pas d'éclairage public depuis début juin en raison du coucher du soleil très proche de 22h et de son lever avoisinant les 5h du matin. Il sera de retour fin août. Programmation particulière lors de la fête de la musique le 20 juin et des festivités des 13 et 14 juillet.



Retrouvez toutes les actualités de la commune sur nos supports de communication :



Mairie de Mirefleurs



l'application Panneau Pocket



www.mirefleurs.fr